

Sciences Technologie Santé, mention Biologie Santé, spécialité Ergonomie et Gestion des Risques Professionnels, à finalité professionnelle

RNCP21070 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	345, 344, 118
Code(s) ROME	M1402, H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Université de Franche-Comté - Besançon

<http://www.univ-fcomte.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du Master, cadre pluridisciplinaire spécialisé en matière de prévention et gestion des risques d'origine professionnelle, est adapté aux préoccupations des entreprises. Les missions qui lui sont confiées s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé du Master présente les compétences suivantes :

- évaluer et analyser les principaux risques et nuisances liés aux conditions de travail dans un objectif de prévention et de gestion, permettant aux entreprises d'être toujours en conformité avec les textes en vigueur
- préparer, les évolutions technologiques et/ou structurelles des entreprises dans les domaines de l'aménagement et de la conception des systèmes de travail
- intégrer dans une stratégie et un plan d'action les effets écologiques se rapportant à l'environnement industriel
- participer à la communication, l'animation, la formation des salariés de l'entreprise dans le cadre de sa politique en matière d'hygiène, sécurité, environnement et conditions de travail.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activités qui produisent des biens et des services sont susceptibles de proposer de emplois accessibles par les détenteurs du diplôme.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emploi sont :

- Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

- Conseiller en organisation d'entreprise et aménagement des postes de travail
- Ingénieur en Hygiène, Sécurité, Environnement
- Chargé de l'hygiène de sécurité du travail en industrie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Réglementation nationale et européenne en vigueur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 852 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 458
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE
Comité de pilotage de la spécialité EGRP
Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26-01-1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Comité de pilotage de la spécialité EGRP
Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26-01-1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Possibilité de VA , de VES

COMPOSITION DU JURY — VAE
Selon décret VAE

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'uB

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21070/>